

la carte blanche

Charles Picqué (PS) Président du Parlement bruxellois

Austérité : enfin le doute !

Le commissaire européen Pierre Moscovici affirmait ce jeudi dans nos colonnes que la politique d'austérité n'a plus cours en Europe. L'ancien ministre-président bruxellois rebondit sur ces propos en soutenant qu'une politique d'investissement public doit relancer la dynamique européenne et intrabelge.

Le Brexit est venu s'ajouter à une toile de fond européenne déjà fort sombre : climat anxieux et de lutte contre l'insécurité, développement des discours extrémistes, crise économique qui perdure... Les fermetures récentes d'entreprises attestent d'ailleurs d'une réalité économique aux effets dévastateurs, non seulement pour les travailleurs, mais également pour la cohésion sociale et la confiance citoyenne.

Dans ce contexte européen de crise, je vois trois objectifs majeurs qui doivent guider notre action politique : investir, coopérer et protéger.

Investir

Ce jeudi 13 octobre, le Parlement bruxellois a organisé un colloque sur les investissements publics face aux contraintes européennes. Il était question de dégager des pistes de réflexion nouvelles pour continuer à renverser la croyance selon laquelle stopper les investissements publics mène à des économies.

Il y a encore quelques années, la Troïka défendait bec et ongles la voie de l'austérité. Le totem de l'austérité s'est heureusement fissuré il y a quelques années. Désormais, OCDE et FMI plaident pour que les investissements publics prennent le relais des politiques monétaires qui ont montré leurs limites. Pourtant, malgré ces incitations, le cadre comptable européen - SEC 2010 - qui impose de comptabiliser les investissements en une fois, et sans prendre en compte leurs amortissements, rend presque irréalisables les lourds investissements indispensables aux besoins fondamentaux (crèches, écoles, transports publics...). C'est d'autant plus inquiétant, que la Commission européenne, comme le soulignait le Commis-

saire européen Pierre Moscovici dans ces colonnes jeudi, estime qu'il s'agit d'une donnée purement technique et qu'elle n'entend pas s'y opposer. C'est pourtant particulièrement problématique, notamment en Belgique : en tant qu'acteurs principaux de l'investissement public, Régions et pouvoirs locaux sont freinés dans leurs investissements par ces règles comptables et pure-

ment statistiques.

La Troïka somme donc les Etats membres de respecter les exigences budgétaires et comptables tout en se rendant compte que les investissements sont nécessaires à la relance.

On pourrait donc désormais se concentrer uniquement sur une politique d'investissements classique, en créant des outils dynamiques et efficaces, eux-mêmes facteurs d'activité économique et de création d'emplois. Les investissements de ce type sont nécessaires mais pas suffisants. A cet égard, je rejoins Pierre Moscovici : le capital social et humain doit également faire l'objet de toute notre attention, particulièrement dans le domaine de l'éducation. Ainsi, en investissant par exemple

massivement dans le corps enseignant, dans la création de nouvelles places, ou encore de mesures combattant l'inégalité scolaire, les retours en termes de bénéfices sociaux et humains seront démultipliés. A Bruxelles, les communes pallient le manque de places, mais force est de constater que les contraintes budgétaires freinent ce type d'investissement. Si l'on ne s'attaque pas davantage à cet enjeu majeur, l'objectif de création de places suffisantes à l'horizon 2020 sera difficile à atteindre et illustrera davantage cette problématique. En somme, que ce soit en matière de soins de santé, d'enseignement, de transport, de sécurité, de logement public, de recherche et développement, de transition énergétique..., les investissements publics répondent à une série de besoins sociaux fondamentaux pour les citoyens et constituent un test de crédibilité de l'autorité publique.

Coopérer

En second lieu, convenons que certains investissements nécessiteront la coopération des différents niveaux de pouvoir. C'est

par cette voie que nous lèverons des masses significatives d'investissements activant des leviers suffisants à la réalisation de grands projets d'infrastructures, mais c'est également en coopérant que nous dépasserons la complexité institutionnelle. Fédéral, Régions et Communautés, cette coopération est, en elle-même, portense d'un signal fort pour toutes les forces vives de ce pays, dont les acteurs économiques. Le pacte national pour les investissements donne une lueur d'espoir. Gageons que le gouvernement fédéral et les trois Régions, invitées à prendre part à ce pro-

jet, pourront s'entendre sur un projet fort. Par ailleurs, dans le domaine de la mobilité, un dialogue interparlementaire pourrait également contribuer utilement à préparer le terrain des négociations intergouvernementales concernant la communauté métropolitaine. C'est dans ce même ordre d'idées que je plaide pour accompagner les accords de gouvernements de contrats de législature qui indiqueraient clairement, dès le début, quels sont les défis à relever avec les autres entités.

Protéger

Enfin, investir durablement est également nécessaire en matière de sécurité. Face aux multiples menaces dont nous faisons l'objet, il est du rôle de l'Etat de protéger les citoyens, dans l'intérêt même de la démocratie. Malgré les nouvelles mesures mises en place par le gouvernement fédéral, la réalité du terrain est bien moins reluisante : le Plan Canal imaginé après les attentats en est une illustration car il apparaît comme un pansement censé stopper une hémorragie bien plus structurelle, c'est-à-dire les économies linéaires dans des départements aussi essentiels que la Justice, Police, Sécurité... Ce désinvestissement massif dans des domaines si importants relève d'une politique à très court terme : sous-effectifs des agents, explosions des heures supplémentaires, vétusté des prisons... Tous ces éléments accentuent le contexte anxieux et la perception d'une impuissance des autorités publiques à assurer une de ses missions essentielles.

Evidemment, je ne répèterai jamais assez que toute cette ré-

flexion ne doit pas empêcher d'être attentif à la gestion saine, programmée et réfléchie des deniers publics et que la soutenabilité budgétaire doit aussi être recherchée. Mais pas au prix d'une marche forcée et contre-productive. Car ma conviction est que l'investissement public peut relancer la dynamique européenne et intrabelge en concentrant toutes les forces sur des projets qui, au-delà de leur contribution à la relance économique, apportent bien-être et qualité de vie aux citoyens européens et belges. Desserrer l'étreinte budgétaire et comptable ne peut qu'être favorable au devenir d'une Union européenne comprise des citoyens. Décideurs et responsables politiques doivent refaçonner une politique budgétaire au service des citoyens ; pour investir, coopérer, et protéger. ■